

Savign'infos 2022



19 Décembre

Mairie de Savigny le Sec

Sous la présidence de STAIGER Jean-Michel
Présents :

BENINCA Catherine
DEMOUGEOT Sylvie
DOUVIER Jean-Christian
GREBILLE Pierre-Jean
MUNAROLO Catherine
PELLICOLI Joachim
PORCHERET Gérard
SICCARDI Martine

Absents excusés :

MARQUIE-JACQUIN Aurore (pouvoir PELLICOLI Joachim)
de SAINT-ALBIN Philippe (pouvoir STAIGER Jean-Michel)
SAUVAIN Marie-Françoise (pouvoir MUNAROLO Catherine)
ROGER Jean-François
THOUVENIN Hélène (pouvoir SICCARDI Martine)

Secrétaire de séance : PELLICOLI Joachim



03 80 35 75 79
mairie@savigny-le-sec.fr

Le texte complet des délibérations est affiché au panneau place de la Mairie. La lecture du dernier compte-rendu n'a fait l'objet d'aucune remarque et celui-ci a été validé.

Finances

Autorisation paiement dépenses investissement début 2023

La municipalité a engagé au cours de ces derniers mois des travaux importants (réaménagement de la mairie, construction résidence senior) qui se prolongeront au cours des prochains mois. Afin de pouvoir régler les factures liées à ces investissements avant le vote du budget en avril 2023, le conseil municipal doit accepter d'engager les sommes qui ont été budgétisées en 2022.

En dépenses :

- Pour la Mairie, environ 100 000€
- Pour les logements seniors 860 000€



En recettes

- Des subventions à hauteur de 35 000€ à encaisser.

Le conseil municipal se prononce favorablement en faveur de ces décisions.

Demande révision location SOCALCOR



La SOCALCOR reverse une redevance en fonction de l'exploitation de la roche. Un prix est fixé par tonne et la redevance est payée en fonction de l'exploitation annuelle. Comme de nombreuses sociétés, elle est impactée fortement par la hausse des énergies et plus particulièrement par la hausse de l'électricité. Cette entreprise a adapté son activité en fonction des jours et des heures selon les tarifs de l'électricité.

La commune touche 0.11€ par tonne exploitée. Cette année la redevance sera réévaluée de près de 7 % correspond à l'inflation. L'exploitation en 2022 sera de 670 000 tonnes contre 590 000 tonnes pour 2021.

La SOCALCOR souhaiterait une remise de 10% sur la redevance due.

Après délibération, le conseil municipal propose une remise exceptionnelle de 5% pour l'année 2022 afin de soutenir l'activité locale.

Gestion courante

Renouvellement marché entretien chaudières

Le marché couvre les chaudières suivantes :

- Salle des fêtes (chaudière plaquettes)
- Ecole maternelle (chaudière fioul)
- Logement locatif du 19A rue de la mare
- Logement locatif du 19B
- Logement locatif du 23
- Logement locatif du 23 bis



L'entretien est plus important pour la salle des fêtes (gestion de la Centrale de Traitement de l'Air CTA, chaudière à bois déchiqueté, production de l'eau chaude sanitaire à partir de panneaux solaires thermiques...).

Le montant s'élève à 2 660,80€ TTC pour l'ensemble du marché.

Concernant les logements de la rue de la mare, cet entretien fait partie des charges locatives.

Le conseil municipal vote le renouvellement de ce marché.

Renouvellement adhésion MiCA



Depuis sa création, la commune adhère à la MiCA (Mission de Conception et d'Assistance) gérée par le Conseil Départemental de Côte d'Or. En faisant appel à ce service, la commune peut bénéficier d'études dans différents projets de travaux (voirie, aménagement d'espace public et bâtiment).

Le conseil municipal se prononce favorablement pour renouveler la convention d'adhésion qui est gratuite.

Mutuelle agent communal

Le conseil municipal souhaite mettre en place une mutuelle d'entreprise (MNT) pour l'agent pour Christophe ZIMMER. La mutuelle envisagée est estimée à 75€. Le conseil municipal propose de prendre un tiers du prix à sa charge, soit 25€ par mois.

Travaux

Mairie

De nouveaux retards sont annoncés concernant la livraison des menuiseries extérieures. Nous envisageons un emménagement pour mi-mai.

Le conseil municipal commence à étudier les devis d'aménagement intérieur (meublier, équipement électronique...).

Logements séniors



Les logements séniors avancent bien. Une partie de la structure bois est posée. Les travaux devraient avancer en janvier afin de rendre les logements hors d'eau.

Une commission va être constituée pour définir les différentes modalités d'entrée dans les logements (conditions, tarifs, services proposés...).

Enfouissement

Les travaux d'enfouissement de la ligne électrique de la route d'Is sur Tille se poursuivent normalement.

Informations

Caméra thermique

La municipalité avait investi il y a quelques années dans une caméra thermique professionnelle. Elle peut être prêtée gratuitement à tous les habitants de la commune afin de contrôler les isolations des maisons. Pour en bénéficier, vous pouvez en faire la demande à la mairie.



Syndicat des eaux

Le syndicat s'est positionné favorablement afin d'étudier les droits de préemption sur les aires de captage. Il a également sélectionné une entreprise pour terminer les travaux de maillage des réseaux entre les puits de captages de Norges et de Fouchanges.

La demande de Savigny-le-Sec concernant un nouveau système de tarification en fonction du volume consommé a été abordée. Le syndicat a demandé aux membres de réfléchir et a décalé le débat à une prochaine séance.

Le prix de l'eau ainsi que celui de l'assainissement vont subir une hausse de 3%.

SICECO

Afin de réduire la consommation électrique, Le SICECO préconise un espacement de 50m minimum entre les points lumineux. Dorénavant, il ne subventionnera plus les mâts mats qui seront espacés d'un moins de 50 mètres.

SMOM – Nouvelles consignes

A partir du 1^{er} janvier 2023, la collecte des déchets évolue. Plusieurs changements vont s'opérer :



- Le premier concerne le papier qui devra être mis dans le bac jaune. La caisse bleue ne sera donc plus collectée.
- Le deuxième concerne les emballages plastiques qui seront à recycler. Vous pourrez ainsi mettre tous les films plastiques, emballages plastiques... dans le bac jaune.
- Le troisième concerne le jour du relevé des poubelles qui sera maintenant le vendredi. Il faudra donc **sortir les bacs jeudi soir**.

Dans les jours à venir vous recevrez un courrier en boîte aux lettres vous donnant plus d'information sur le sujet.

Pour information la 1^{ère} collecte de 2023 se fera le vendredi 6 janvier et concernera uniquement le bac gris.

Compteurs LINKY

Petite astuce à connaître. Si vous avez une coupure de votre logement, vous avez sans doute dépasser la puissance souscrite, le compteur LINKY à disjoncter. Pour le réarmer vous devez appuyer quelques secondes sur le bouton « + », sur le dessus une diode verte doit clignoter.

Manifestations et activités

Vœux de la municipalité

Toute la population est invitée aux vœux de la municipalité le **vendredi 6 janvier à 18h30** à la salle des fêtes. A l'issue des vœux, un vin d'honneur et une collation seront proposés.

Afin d'organiser au mieux la collation, nous vous demandons de confirmer le nombre de personnes y assistant (retour par mail ou en mairie) avant le lundi 2 janvier 18 h.

Concert « Immortel tribute Hallyday »

Le comité des fêtes et cérémonie vous propose un concert de la troupe « Immortel Tribute Hallyday ». Elle comprend cinq musiciens qui reprendront les plus grands succès de Johnny Hallyday. Ce concert se déroulera le **vendredi 13 janvier à partir de 20h30 à la salle des fêtes**. Entrée 10€ par adulte et 5€ pour les moins de 11 ans. Inscription préalable conseillée.



Crèche

Un couple de la commune a installé une très jolie crèche au cœur de l'église. Elle est visible tous les jours de 9 à 17 H

Repas des aînés

Le repas des aînés est prévu le **dimanche 29 janvier** à la salle des fêtes. Il est ouvert à toutes les personnes de plus de 63 ans.

Foyer Rural

Brûlage des sapins

Depuis 2 ans la crise sanitaire n'a pas permis d'organiser le traditionnel brûlage de sapins. Cette année, sur les recommandations de la commission environnement qui indique qu'il est souhaitable de broyer les sapins au lieu de les brûler, la raison l'emporte sur le cœur. Les membres du bureau du Foyer rural ont décidé à regret de ne pas poursuivre cette tradition.

Tournoi de scrabble

Samedi 1er avril 2023 après-midi. Dans les vraies conditions d'un tournoi, 2 arbitres assurent le déroulement des deux parties. Places limitées - petit cadeau à chaque participant.

Dimanche après-midi dansant

Dimanche 2 avril 2023, animation musicale d'Orphéane. Entre Piaf et Clara Luciani, une femme orchestre à l'univers riche et varié. Par suite de l'annulation de notre réveillon du 31 décembre 22, nous avons proposé à Orphéane de nous faire découvrir son univers par le biais d'un thé dansant.

Des informations plus précises vous seront communiquées ultérieurement.

Prochain conseil municipal

Jeudi 19 janvier 2023

La municipalité vous souhaite
de joyeuses fêtes de fin
d'année

